La Salle de Garde

Docteur Patrice Josset
patrice.josset@trs.aphp.fr

Dans un certain nombre d'hôpitaux de la région parisienne et de province existe un lieu où persistent des traditions étranges sous le nom banal de « salle de garde ». A priori, on pourrait penser que la salle de garde, comme celle des châteaux féodaux, est juste le lieu de réunion de ceux qui sont de garde à l'hôpital. A vrai dire, la salle de garde, bien que peu le sachent, est le cœur vivant de l'hôpital, le lieu de ressourcement et de vie de toute la tradition hospitalière.

Il faut tout d'abord clarifier un point d'histoire, l'internat ne naît pas sous la révolution française au moment où le fameux concours de l'internat est créé en 1802, il est né en plein cœur de moyen âge vers le XIIe – XIIIe siècle, et toutes les traditions de la salle de garde témoignent de cette histoire très ancienne dont on verra plus loin l'origine.

La salle de garde est le lieu où se réunissent pour leurs repas les internes accompagnés éventuellement par les externes et quelques anciens internes ou médecins appelés « fossiles ». La salle de garde, n'est pas ouverte au public, elle n'est d'ailleurs pas ouverte librement aux médecins, puisqu'ils n'y peuvent venir déjeuner qu'avec l'autorisation de ceux qui y sont et de son chef. Cette salle contient des tables arrangées généralement en U, la partie étroite est l'endroit où siège le chef de l'assemblée, l'Économe. La table où il se tient est la table économale. Les internes qui arrivent en salle de garde doivent en entrant venir saluer l'Économe, se présenter s'ils sont inconnus et attendre l'autorisation de s'asseoir, ensuite longer l'une ou l'autre des tables en touchant le dos de chacun des assistants pour aller prendre place à la première place libre. Ce n'est que le début d'une cérémonie qui comporte de nombreuses obligations et interdictions. Nous allons en voir quelques-unes avant de nous interroger sur leur origine.

Une fois à table, le nouvel arrivé ne peut se servir qu'après que l'économe se sera servi et que tous ceux qui sont situés entre l'économe et lui auront fait de même. L'avance des plats se fait le plus souvent en quinconce, c'est à dire que l'on passe le plat à son voisin immédiat qui le passe à son voisin d'en face qui le passe sur la même rangée, etc. le tout réalisant un motif comparable aux frises grecques. Parmi les autres interdictions majeures celle de prononcer des mots médicaux, l'exclusion des serviettes, des tire-bouchons, des petites cuillers, des assiettes à dessert.

Bâtiment des internes de Trousseau (1901)

Le traitement des luxations d'après le traitement des luxations d'Hippocrate.

Tirage limité et diffusion restreinte
aux seuls Membres actifs 2010 et aux Conférenciers

L'exclusion des mots médicaux, ou « gros mots », provient de l'interdiction de parler du métier dans un lieu qui n'était plus sacré et où des étrangers à celui-ci pouvaient être présents, dans le cas particulier les externes ou les servantes de la salle de garde. On se réfère bien évidemment à une conception sacrée du métier qui remonte au moyen âge et bien avant. Comme dans les loges de constructeurs de cathédrale, tout ce qui touchait au métier devait être éloigné des oreilles indiscrètes, les secrets bien gardés, et les échanges ne pouvaient se passer qu'à couvert. Comme il est habituel, les mots trop sacrés pour être prononcés sans précaution, d'interdits sont devenus tabous puis impurs (les « gros » mots). Le jeu des plus âgés est bien sûr de pousser à la faute les plus jeunes en leur faisant prononcer les mots interdits. La taxe est alors inéluctable, qu'elle soit prononcée par l'économe ou le résultat de la rotation de la roue des taxes, exact pendant de la roue de la fortune (lame du tarot également !). Il faut remarquer que les externes ne peuvent pas être taxés en principe car ils ne sont là que sous la garde des internes qui les ont invités. Ainsi si un externe fait une faute, l'interne responsable la paiera. Belle école de solidarité mutuelle et de responsabilité !

Le médecin prescrit à l'apothicaire qui choisit les ingrédients (les plantes ici) et son aide les mélange et prépare.

Les autres objets ou pratiques interdictes en salle de garde peuvent paraître curieuses, mais en fait, on peut s'apercevoir dans une perspective historique[1] que ces interdictions donnent de précieuses indications sur l'époque à laquelle le rituel de la salle de garde a été constitué. On s'aperçoit ainsi que tous les ajouts postérieurs au 14ème-15ème siècle ont été systématiquement rejetés sauf la fourchette qui apparaît sous François 1er et ne pourra pas être rejetée en raison de sa large diffusion dans la société sous peine de passer pour un barbare mal-éduqué. Tous les autres apports au rituel de table occidental, les serviettes de table individuelles, les petites cuillers (à la place de la grosse cuiller à soupe), les tire-bouchons (!) ne seront pas admis. Il en est de même pour les assiettes à dessert, qui sont remplacées par le retournement de l'assiette principale et en posant le dessert sur le dessous de l'assiète. Cette dernière règle a toutefois tendance à s'effacer et on trouve assez couramment des assiettes en carton pour le dessert. On peut s'interroger légitimement sur l'ensemble de ces pratiques qui apparaissent très fortement décalées dans la société, puisqu'en fait, en dehors de rituels inconscients, les rituels collectifs sont devenus assez rares[2] et on a oublié qu'un rituel a pour caractéristique de se transmettre en changeant le moins possible. Un peu comme un fragment d'ADN qui chercherait à se perpétuer au cours du temps. La transmission se fait par la lettre et non pas par l'esprit.[3]

La dissection au moyen âge : le docteur régent lit Galien, le prosecteur dissèque et montre ce que dit le livre, même si cela n'existe pas !

Néanmoins, pour celui qui sait voir, le sens sous-jacent est visible sans trop de peine. On a évoqué la sacralité du métier à propos de l'interdiction des mots, la circulation de la nourriture témoigne du même respect vis à vis de la hiérarchie basée sur la connaissance et le vrai mérite.

Parmi les autres interdits, celui des applaudissements. En salle de garde on cogne sur la table au lieu d'applaudir. Cette coutume remonte en fait à l'antiquité romaine. En effet, *applaudere*, applaudir, signifiait *chasser quelqu'un d'une assemblée en frappant dans ses mains*. C'est seulement au

1 On pourra lire à ce sujet le livre de l'auteur : *La salle de garde, Histoire et signification des rituels des salles de garde de médecine, chirurgie et pharmacie du moyen-âge à nos jours*. Le Léopard d'Or, Paris, 1996

2 Citons quand même les mariages, les enterrements, les remises de prix, etc.

3 Les innombrables intégrismes religieux qui nous entourent et génèrent des conflits un peu partout dans le monde témoignent de cette capacité formidable à transmettre la lettre sans l'esprit.

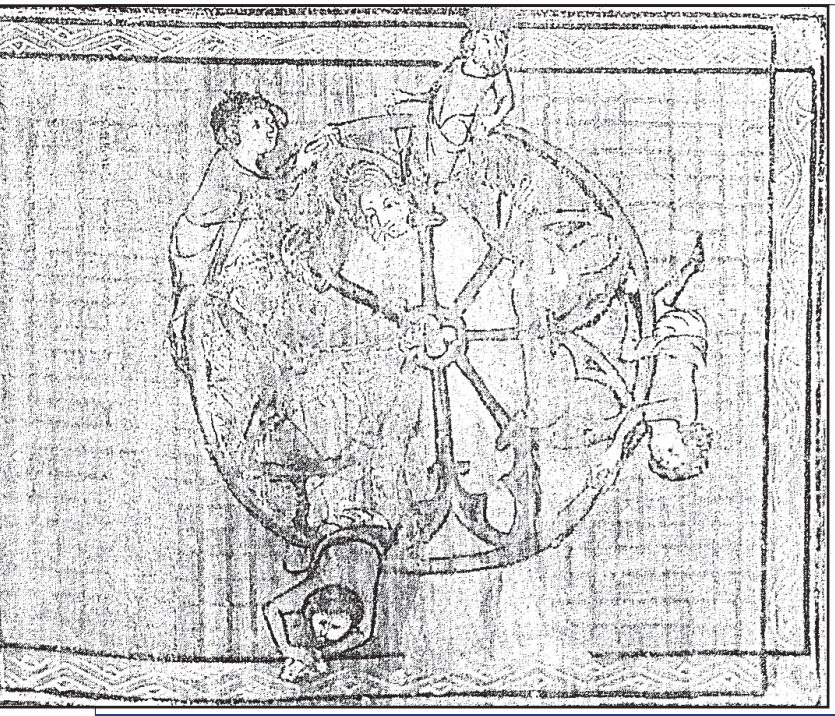

La roue de la fortune devient la roue des taxes en salle de garde (exposition au Musée de l'histoire de la médecine)

14ème siècle que cette coutume commence à être utilisée lors des spectacles pour féliciter des artistes. La salle de garde ne connaît pas cette pratique et utilise celle bien plus ancienne de cogner la table avec les doigts repliés. Cette pratique est toujours en vigueur dans le monde universitaire allemand très influencé par le compagnonnage.

Là se trouve en fait la clé de la compréhension des mystères de la salle de garde : elle a véhiculé à travers le temps le rituel de la corporation des chirurgiens barbiers qui fut créée il y a presque huit siècles. Le rituel a résisté à la dissolution de la corporation elle-même sous la Révolution française, à la création des écoles de médecine fusionnant les deux branches antagonistes de l'enseignement : la médecine, longtemps réservée aux clercs, et la chirurgie, réservée aux chirurgiens barbiers. Toutes les corporations médiévales, constituant en fait le cadre légal de chaque métier, avaient une contrepartie dans les confréries qui organisaient les pratiques dévotionnelles (messes, processions) et festives (repas, etc.) ainsi qu'une entraide pour secourir ceux qui en avaient besoin (artisans blessés ou tués, famille de ceux-ci etc.) à une époque où n'existaient ni les mutuelles ni les retraites ni la sécurité sociale. La confrérie des chirurgiens étaient celle des saints Cosme et Damien. Dans les hôpitaux, notamment l'Hôtel Dieu de Paris, la présence quotidienne était assurée par les internes-compagnons qui étaient les véritables chefs sous la direction d'un compagnon gagnant maîtrise, et aussi par les externes-apprentis. C'est cette situation qui règnera avec assez peu de changement jusqu'à la fin du la réforme Debré qui va provoquer entre de nombreux changements une diminution progressive des responsabilités et du pouvoir des internes. **L'observation attentive des coutumes de salle de garde montre aussi la prééminence des chirurgiens sur les médecins, traduisant ainsi de façon réelle, même si elle est discrète et qu'ils l'ignorent eux-mêmes, le rapport étroit de ceux ci avec le rituel de leur corporation d'origine.**

L'existence au début du 21ème siècle de pratiques rituéliques datant du moyen âge peut étonner voire choquer (bien d'autres pratiques n'ont pas pu être abordées ici !) mais elle a aussi quelque chose d'extrêmement émouvant. D'un point de vue humain et ethnologique, elle révèle quelque chose de profondément intéressant, riche d'enseignement et de réflexion sur un monde qui disparait dont on ne voit pas bien ce qui pourrait le remplacer. ■

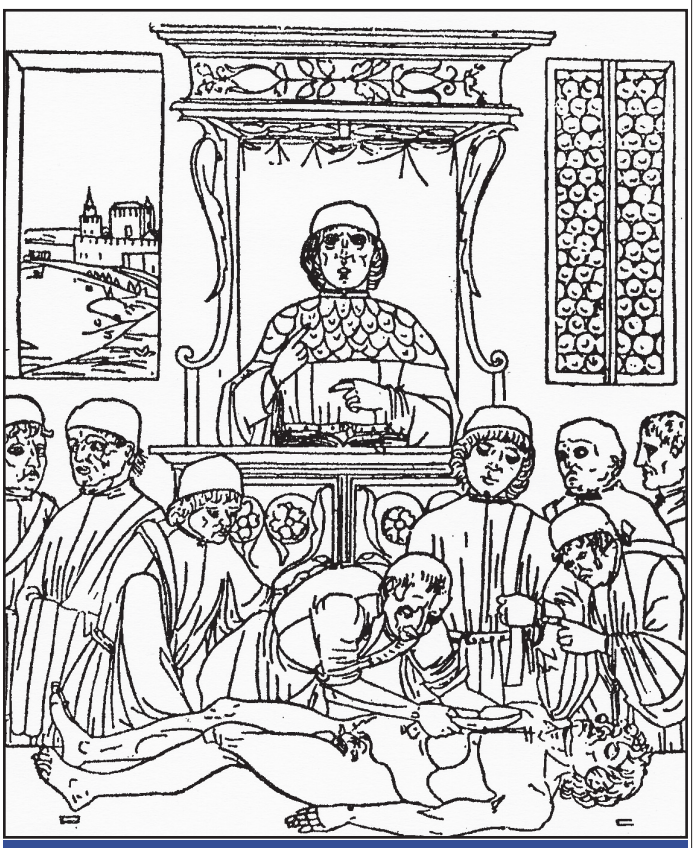

La leçon ex cathedra en faculté de médecine:
le texte est lu en latin et appris par coeur

Extérieur et intérieur de la salle de garde de l'hôpital de la Charité reconstituée au Musée de l'AP-HP (Hôtel de Miramion) telle qu'elle était en 1859.